

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1388

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilatérales: arrêtons le théâtre

L'ENJEU DES ACCORDS passés avec l'Union européenne est majeur. La négociation a été bien menée, étant admis que l'UE ne fait pas de cadeaux et n'a pas à nous en faire. Un refus ne renverrait pas à l'espoir d'une meilleure copie, il nous condamnerait à un isolationnisme asphyxiant et anémiant. Un « non » ne serait donc pas une manière originale de cultiver égoïstement notre quant à soi; nous nous condamnerions nous-mêmes à sortir de l'espace du jeu communautaire. Cet enjeu est si vivement ressenti qu'une majorité de l'opinion est persuadée qu'il faudra, après la défaite de l'EEE devant le peuple et les cantons, mener victorieusement cette nouvelle bataille. Or rien de tel ne se produira. L'accord ne sera pas soumis obligatoirement au peuple et aux cantons. La Constitution est formelle sur ce point. N'est soumise à ce vote

que l'«adhésion à des organisations de sécurité collective ou à des communautés supranationales» (art. 40). Il n'y aura donc ni vote obligatoire, ni majorité des cantons requise. L'article 141 s'appliquera, et, soit en raison de la nature du traité, soit par décision de l'Assemblée fédérale, le référendum ne pourra être que facultatif.

D'autre part il est exclu, pour des raisons évidentes de droit,

de faire de l'accord bilatéral lui-même, de l'adaptation de la législation suisse et des mesures d'accompagnement un seul paquet, voté en bloc par les Chambres et soumis comme tel au référendum facultatif. Chaque objet devra être traité pour lui-même. En conséquence le ou les référendums ne pourront viser que la tête, autrement dit l'accord bilatéral lui-même dont tout dépend, ou telle ou telle mesure d'accompagnement. Attaquer l'accord lui-même, quelle responsabilité politique! S'en prendre seulement à une mesure particulière, jugée par exemple insuffisante, c'est

accepter que le reste de l'ensemble soit définitivement sous toit et qu'il n'y ait pas de mesure d'accompagnement, du moins jusqu'à acceptation éventuelle, très éventuelle, d'une meilleure copie.

Cette situation crée une nervosité où se mélangent la défense

d'intérêts légitimes, les menaces et le bluff. Cette phase doit arriver à son terme. Certes le débat parlementaire verra naturellement les positions s'affirmer, mais que ce soit dans les limites du compromis bien pesé! Car il ne faut pas faire la courte échelle à ceux qui rêvent qu'un référendum s'en prenne à l'accord lui-même. Ne plus perdre de vue désormais l'enjeu majeur: le refus de l'isolationnisme. AG

Le débat parlementaire verra les positions s'affirmer. Mais il ne faut pas faire la courte échelle à ceux qui rêvent qu'un référendum s'en prenne à l'accord lui-même